

1. Compétences et activités travaillées par l'élève avant le stage

- Les connaissances associées aux différentes compétences sont abordées tout au long des deux années de formation (Chaines d'énergie, chaîne d'information, grandeurs électriques, mécaniques, dimensionnelles, ressources et outils professionnels, qualité sécurité environnement, communication)
- Des Travaux pratiques ont été réalisés dans le but de travailler les compétences professionnelles. Le tableau de compétences résume le niveau de formation proposé sur les deux années selon les critères ci-dessous :

0	Non mis en oeuvre	1	Mis en oeuvre	2	En cours de maîtrise	3	Maîtrise en autonomie
---	-------------------	---	---------------	---	----------------------	---	-----------------------

Compétence(s) visée(s)	1 CAP	T CAP
C01 – Analyser les conditions de l'opération et son contexte	2	3
C02 – Organiser l'opération dans son contexte	2	3
C03 – Réaliser une installation de manière éco-responsable	2	3
C04 – Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation	2	3
C05 – Valider le fonctionnement de l'installation	2	3
C06 – Remplacer un matériel électrique	0	3
C07 – Exploiter les outils numériques dans le contexte	2	3
C08 – Communiquer entre professionnels sur l'opération	2	3
C09 – Communiquer avec le client / usager sur l'opération	2	3

2. Objectifs assignés au cours du stage :

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme et, à ce titre, doivent être en interaction et complémentaires avec la formation donnée en centre de formation. Elles concourent à l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles associées. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles, sont appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- de participer aux activités de l'entreprise et ainsi d'utiliser les matériels et équipements professionnels afin d'acquérir des compétences ;
- d'appréhender par le concret les contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- d'observer, de comprendre l'importance et d'analyser, au travers de situations réelles, les éléments liés aux stratégies de management QSE (qualité, sécurité, environnement) ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise.

2.1. Activités prévues au cours du stage :

La diversité des entreprises susceptibles d'accueillir en formation les élèves, tant par la nature de leurs activités que par leur taille, oblige à une définition adaptée des activités. Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur.

La formation du futur professionnel s'appuie sur toute personne de l'entreprise, mais particulièrement sur le tuteur désigné par celle-ci. Le tuteur a pour rôle d'accueillir le stagiaire et de suivre sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences

indispensables au futur professionnel. Il lui facilite l'accès aux différents secteurs présentant un intérêt technique, économique et social pour sa formation. Tout en lui apportant les informations de base indispensables, il doit favoriser son autonomie et encourager sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail et d'un environnement nouveau.

2.2. Compétences professionnelles du référentiel à acquérir ou à développer au cours du stage :

Compétence(s) visée(s)	NE	—	■	■	■
C01 – Analyser les conditions de l'opération et son contexte					
C02 – Organiser l'opération dans son contexte					
C03 – Réaliser une installation de manière éco-responsable					
C04 – Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation					
C05 – Valider le fonctionnement de l'installation					
C06 – Remplacer un matériel électrique					
C07 – Exploiter les outils numériques dans le contexte					
C08 – Communiquer entre professionnels sur l'opération					
C09 – Communiquer avec le client / usager sur l'opération					

4. Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la procédure de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs au cours du stage (cf. article 13 de la présente convention) :

5. Modalités d'encadrement et de suivi de l'élève par le(s) enseignant(s) référent(s) et le tuteur :

Etapas de l'encadrement et du suivi	Date / période / fréquence	Modalité(s) d'encadrement et de suivi
au début du stage	1ère semaine de chaque PFMP, 1 fois	● à distance ○ sur site
pendant le stage	En fin de chaque PFMP, 1 fois	● à distance ● sur site (en fonction du site de la PFMP)

6. Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel, en référence au référentiel d'évaluation (règlement d'examen) du diplôme préparé :

Type d'évaluation	Date / période
● formative	Voir calendrier des PFMP voté au CA
○ certificative	

Si évaluation certificative, précisez la forme et l'objet de l'épreuve prévue au référentiel d'évaluation :